

ENGAGEMENT DE LOCATION MEUBLEE SAISONNIERE SEASONAL FURNISHED RENTAL AGREEMENT

Entre les soussignés/ *Between the undersigned parties:*

D'une part:/ *The first part:*

M. / Mme / Mlle : **nom, prénom, adresse, téléphone, et email**
ci-après dénommé "le locataire" / *Hereafter called "the tenant"*

D'autre part / Of the other part: Mr. : **Robert Freymuller**

Demeurant / Address:

Téléphone: 001-512-443-8053, email: parischeznous@gmail.com

Ci-après dénommé "bailleur" / *Hereafter called "the landlord"*

Il a été convenu et arrêté ce qui suit: Le bailleur loue au locataire, qui accepte, a titre de **location saisonnière ou**, les locaux meublés dont la désignation suit.

It is agreed that: The landlord lets to the tenant, as a seasonal rental, the furnished premises described below:

1-Désignation / Description

Un appartement situé: 17 rue Jean Jacques Rousseau, 2ème étage,
Comprenant / **description: 1 séjour, 1 salle de bain, 1 kitchenette équipée**
et les meubles et objets mobiliers qui s'y trouvent, dont l'inventaire et l'état des lieux seront faits en double exemplaire et signés par chacune des parties lors de l'entrée du locataire dans les lieux.

An apartment located at 17 rue Jean Jacques Rousseau, 2nd floor, code 1st door xxxx; 2nd door xxxx, including 1 room, 1 bathroom, 1 equipped kitchenette with furniture & appliances in the apartment. A copy of an inventory of the contents and details of the condition of premises shall be given to and signed by each party upon the occupation of the apartment by the tenant.

2-Durée de la location / Rental Duration

La location est faite pour une durée de:

nuits

Qui commencera à courir le:

Date:

Pour se terminer le:

Date:

The rental shall be effective for a period of:

nights

Which shall begin on the:

Date:

And shall end on the:

Date:

3-Conditions générales / General Conditions

Le locataire s'engage à occuper personnellement les lieux et à en user paisiblement. Il s'interdit d'apporter, pour quelque cause que se soit, aucune modification aux installations d'électricité, de gaz, et d'eau existant dans les lieux loués et s'engage à faire immédiatement procéder à ses frais aux réparations qui pourraient être rendues nécessaires par un mauvais usage de ces installations. Il ne pourra sous aucun prétexte sous-louer tout ou partie des lieux loués. Il devra être en mesure de justifier au bailleur, à première demande de celui-ci, de son assurance contre les risques dont il doit répondre en sa qualité de locataire.

The tenant agrees that he/she shall occupy the premises personally and quietly. He/she shall not, for any reason, interfere with the gas, water or electrical supplies in the rented premises. He or she undertakes to have repaired any damage done to these installations by any possible

misuse. He or she shall not, under any circumstances, sublet all or part of the apartment. The tenant, upon demand, shall be able to produce for the landlord or his agent an insurance policy, concerning the rental.

4-Loyer et charges / Rent and maintenance charges

Le loyer est fixé a **xxx euros** pour la durée de la location. Il sera verse par le locataire le jour de son entrée dans les lieux, lors de la remise des clés. Les charges sont incluses dans le loyer. *The rent is () for the rental. It shall be paid in euros by the tenant on the day of the occupation of the premises, upon delivery of the keys, less amount of deposit paid.*

5-Dépôt de garantie / Security deposit

Le locataire versera lors de son entrée dans les lieux un dépôt de garantie de **150 euros (en espèce, ou traveller's, ou cheque)**. Ce dépôt de garantie sera essentiellement destine a couvrir le bailleur des dégradations que le locataire pourrait commettre pendant la location et des manquants qui seraient constatés lors de son départ. Ce dépôt de garantie sera restitué au locataire le jour de son départ.

A security deposit of 150 euros (in cash, traveler's checks, or check) shall be paid by the tenant upon his occupation of the premises. This security deposit will be used as a guarantee for the landlord in the case of any damage caused to the premises during the rental period, or for the replacement of any contents found missing upon the departure of the tenant. The security deposit shall be returned to the tenant on the day of his or her departure.

6-Acomptes / Deposit

Lors de la signature des présentes, le locataire a verse au bailleur une somme de **100 euros or \$148** (en espèce, ou traveller's, ou cheque) a titre d'acomptes. Ces acomptes s'imputeront sur le loyer ci-dessus fixe. Au cas ou le locataire, pour une raison quelconque, renoncerait a la location, ces acomptes resteraient acquises au bailleur a titre de dédit.

The tenant shall pay \$148 (in cash, travelers' check, or check) to the landlord as a rental deposit upon signature of the agreement. The deposit is calculated according to the rent decided above. If the tenant cancels the rental, for any reason, deposit shall be forfeited to the landlord.

7-Election de domicile / Addresses of the parties

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties font élection de domicile, savoir: le bailleur, en son domicile ci-dessus indique, et le locataire avant et après l'occupation des lieux loués, en son domicile sus indique, et pendant la durée de la location, dans les lieux loués.

In order to carry out the terms of the present agreement and its consequences, the parties shall give their current address, that is: the address of the landlord as indicated above; the address of the tenant as indicated above (before and after his/her occupation of the rented premises) and the address of the rented premises during the period of rental.

Fait a _____ le: Date

Written in _____ on: Date:

en 2 exemplaires dont un remis a
chacune des parties qui le reconnaît.
*in 2 copies, each party receiving one
and approving it.*

Le bailleur / The landlord's
signature précédé de la mention
manuscrite << lu et approuve>>
**signature preceded by
the phrase "read and agreed"**

Le(s) locataire(s) / The tenant(s)
signature précédé de la mention
manuscrite << lu et approuve>>
**signature preceded by
the phrase "read and agreed"**